

DEVELOPPEMENT DURABLE RESPONSABILITE SOCIETALE

INTERET ET OBJECTIFS

L'intérêt d'une démarche de Responsabilité Sociétale

Le Développement Durable (DD) est un enjeu prioritaire pour assurer la performance, la compétitivité et la pérennité des entreprises sur le long terme.

Mener une démarche de Responsabilité Sociétale permet une réflexion stratégique globale pour une prise en compte des changements majeurs en cours.

Les objectifs

- Fédérer les personnels autour du projet DD et des valeurs communes qui concernent la vie professionnelle et personnelle
- Valoriser et maintenir l'entreprise sur son territoire
- Optimiser et repenser le fonctionnement de l'entreprise pour s'adapter à l'évolution éco-socioenvironnementale. Se donner la possibilité de développement et anticipant de nouveaux marchés.
- Préserver l'environnement en orientant une politique d'investissement visant à réduire les impacts des activités et des produits



La Responsabilité Sociétale des Organisations selon la norme ISO 26000

L'ISO 26000 fournit des **lignes directrices** sur les principes de la responsabilité sociétale, sur son identification, sur le dialogue avec les parties prenantes, sur les questions centrales, les domaines d'actions relatifs à la responsabilité sociétale et les moyens d'intégrer un comportement responsable dans l'organisation.

Le choix d'une démarche de Responsabilité Sociétale avec AFCE

- AFCE a une longue expérience de l'accompagnement des entreprises dans leur démarche de Développement Durable depuis 2002.
- AFCE est référencée et habilitée par les organismes Afnor, Association Lucie, Aqm, Veritas pour l'utilisation des outils Iso 26000 et l'accompagnement des entreprises.
- AFCE a accompagné dans leur démarche plus d'une soixantaine d'entreprises industrielles et/ou de service de toutes tailles et de toutes activités.

TVA Intracommunautaire : FR 51 497 530 279 Siret : 497 530 279 000 23

APE : 7112 B



METHODE

PHASE 1: SENSIBILISER A LA RESPONSABILITE SOCIETALE

Comprendre le concept, les enjeux et les opportunités

En appréhender les enjeux pour l'entreprise

Construire le projet et la stratégie de mise en œuvre

PHASE 2: DIAGNOSTIC

Evaluer les opportunités stratégiques

Identifier le niveau de connaissance et de relation avec les parties prenantes

Réaliser un premier plan d'actions

PHASE 3: ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE

Construire une stratégie au service des objectifs de développement

Déployer efficacement dans l'organisation

Identifier les bons indicateurs de reporting

Faire partager et communiquer

PHASE 4: CONSOLIDER

Analyser la progression de l'entreprise
Renforcer la cohésion
Optimiser les capacités d'innovation
Améliorer la qualité de vie au travail
Valoriser l'image de l'entreprise
Faire adhérer ses partenaires et clients

Contact :

Tel.: 02 31 94 02 20 / Mobile: 06 07 64 92 99

E-mail: a.jeanbrun@afce.eu

http://www.afce.eu

André JEANBRUN

Sensibiliser à la Responsabilité Sociétale

 A l'aide de supports simples et concrets, construits avec l'expérience acquise depuis 2002 et l'accompagnement de plus d'une soixantaine d'entreprises.

Diagnostic

 A l'aide d'un outil référencé et choisi en fonction de la taille et de la structure de l'entreprise. Cette évaluation permettra de se positionner sur l'ensemble des enjeux, de déterminer les bonnes pratiques et les premières actions sur les axes prioritaires.

Accompagnement à la mise en œuvre

 Par des exemples et des outils adaptables, des compétences spécifiques en interne, en particulier sur les volets environnement et management ou avec des partenaires spécialisés en Relations Humaines.

Consolider

 Par des exemples de communication valorisant l'entreprise: rapport de Développement Durable, adhésion à des chartes éthiques, actions avec les salariés et leur famille,...

Gaëlle PERRARD Tel.: 02.31.94.02.20

E-Mail: g.perrard@afce.eu

Tél.: 02 31 94 02 20

Fax: 02 31 94 01 99

afce@afce.eu

TVA Intracommunautaire: FR 51 497 530 279

www afce eu